



Bègles, le 28 mai 2025  
Nos réf : ML/PS/AC20250528  
05 56 17 36 06 / direction@iddac.net

Madame, Monsieur,

La prochaine Assemblée Générale de l'iddac élira les représentant-es des membres actifs, au nombre de 13, qui siégeront au Conseil d'Administration de 2025 à 2028, aux côtés des membres de droit représentant notre collectivité de tutelle, le Département de la Gironde (10 sièges), la Région Nouvelle-Aquitaine (2 sièges), l'Etat DRAC (1 siège) et la Ville de Saint-Médard-en-Jalles (1 siège).

Afin que tou-ttes les adhérent-es/cotisant-es puissent être représenté-es le Conseil d'Administration de l'iddac dispose de 7 collèges répartis comme suit :

- Collège des scènes partenaires / 1 siège
- Collège des structures intercommunales / 2 sièges
- Collège des communes et offices socio-culturels / 2 sièges
- Collège des associations / 4 sièges
- Collège des établissements d'enseignement et structures d'éducation populaire / 2 sièges
- Collège des comités d'entreprises / 1 siège
- Collège des adhérents individuels / 1 siège

**Vous trouverez ci-joint l'acte de candidature vous permettant de vous porter candidat-e au collège dont votre structure dépend.** Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de notre agence, je vous remercie de bien vouloir nous le retourner **avant le vendredi 13 juin 2025**.

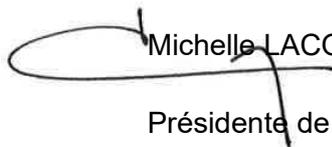
Une rapide présentation orale de votre structure vous sera proposée le jour de l'Assemblée Générale. L'occasion aussi de partager votre motivation à intégrer le Conseil d'Administration de l'iddac.

Les élections sont programmées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, le mardi 17 juin 2025 à 17h à l'iddac, 51 rue des Terres Neuves 33130 Bègles.

**Cependant, du fait de nos statuts et du nombre de nos adhérents/cotisants (plus de 500), le quorum n'est jamais atteint et l'Assemblée ne peut se tenir.**

**C'est pourquoi, les élections se dérouleront lors d'une 2<sup>de</sup> Assemblée Générale Ordinaire\* le mardi 1er juillet 2025 à 17h à l'iddac. Une invitation vous sera prochainement adressée.**

Comptant sur votre motivation dans ces élections et dans l'attente de vous revoir, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

  
Michelle LACOSTE  
Présidente de l'iddac

\* : Les adhérents doivent être à jour de leur cotisation 2025 au plus tard le jour de l'Assemblée Générale.

**iddac**

agence culturelle du Département de la Gironde  
51 rue des Terres Neuves – CS 60001– 33 323 Bègles Cedex – Tél. 05 56 17 36 36 - [www.iddac.net](http://www.iddac.net)  
Siret : 38389023300141 - N°TVA Intracommunautaire: FR 90383890233